

La sociolinguistique est-elle une "inter- discipline" ?

Philippe Blanchet

► **To cite this version:**

Philippe Blanchet. La sociolinguistique est-elle une "inter- discipline" ?. TRANEL. Travaux Neuchâtelois de Linguistique, Institut des sciences du langage et de la communication (Neuchâtel, Suisse), 2011, De la sociolinguistique dans les sciences du langage aux sciences du langage en sociolinguistique. Questions de transdisciplinarité pp.13-26. halshs-01456288

HAL Id: halshs-01456288

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01456288>

Submitted on 8 Feb 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La sociolinguistique est-elle une "interdiscipline" ?

Philippe BLANCHET

Université Rennes 2, Laboratoire PREFics

Questo testo cerca di capire perché alla sociolinguistica venga ancora oggi chiesto di giustificare se è una propria disciplina di ricerca o no. Rammenta prima la storia dell'emergere e del dibattito sullo statuto scientifico ed istituzionale della sociolinguistica fra gli anni 1970 e 2000 (linguistica sociale, sociologia del linguaggio o interdisciplina?). Propone poi definizioni epistemologiche di cosa che siano una disciplina scientifica, un'interdisciplina, la pluridisciplinarietà, l'interdisciplinarietà e finalmente la trasdisciplinarietà. Da questo punto di vista, spiega che non ci può esistere un'interdisciplina stabile ma soltanto un processo d'interdisciplinarietà fra discipline riconosciute. Conclude esaminando la posizione epistemologica della sociolinguistica dagli anni 2000 esitante fra una teoria linguistica alternativa oppure una socio-antropologia. Suggerisce che sia sostenuta come una linguistica alternativa su basi chiaramente socio-antropologiche.

1. Pourquoi cette question?

1.1 *Position du problème*

Développée progressivement en français à partir du milieu des années 1970, la sociolinguistique (en fait l'ensemble des travaux qui s'en réclament et/ou que l'on a classés sous cette étiquette) atteint une sorte de maturité au début des années 1990 et de reconnaissance affirmée dans les années 2000.

Je rappelle ici, dans un premier temps et à grands traits, l'histoire connue et bien référencée par ailleurs de l'émergence de la sociolinguistique dans l'espace francophone (voir par exemple Calvet, 1993; Blanchet, 2000), et notamment dans l'espace français (que je connais le mieux), avant d'examiner la notion même d'interdisciplinarité et d'y rapporter la sociolinguistique pour proposer des éléments de réponse à la question posée en titre de cet article. Je me concentre ici sur des questions d'épistémologie disciplinaire sans entrer, faute de place, dans des études de cas (incluant la pratique concrète de l'interdisciplinarité et de la transdisciplinarité) pour lesquels je renvoie à des compléments bibliographiques et à d'autres textes dans ce volume. Pour la même raison, ce texte s'inscrivant dans le cheminement de mes travaux, je renvoie à plusieurs de mes propres publications (on m'en excusera), faute de pouvoir présenter ici à nouveau le cadre épistémologique (socio-constructivisme, pensée complexe...) et théorique (ethno-sociolinguistique) qui est le mien

et... pour éviter de trop me répéter!

Dans l'espace francophone elle est conjointement issue, comme projet scientifique, de la dialectologie traditionnelle (voir Blanchet, 2008) et de la linguistique historique (voir Calvet, 1993), de la créolistique (Chaudenson et Carayol, 1979; Prudent, 1981), de l'analyse marxiste des discours politiques et des phénomènes de domination (Marcellesi et Gardin, 1974), ainsi que des sociolinguistiques nord-américaines une fois traduites en français: celle variationniste de Labov (1976) et celle interactionnelle de Gumperz et Hymes (Hymes, 1982; Gumperz, 1989 a et b) pour faire court. Ces origines multiples imprègnent dès le départ de pluralité la (ou plutôt les) sociolinguistique(s).

La sociolinguistique est d'abord présentée en français comme une *linguistique sociale* (Marcellesi et Gardin, 1974) donc comme une variante de cette discipline alors appelée *linguistique*, qui deviendra plus tard *sciences du langage* en France, avec un pluriel significatif. C'est, du reste, comme complément à la linguistique générative que Labov la propose initialement, avant d'en tirer la conclusion qu'elle y constitue une alternative et non plus un complément. Ce cheminement chez Labov pose l'un des trois termes principaux du débat global quant au positionnement de la sociolinguistique:

- c'est une linguistique / une science du langage,
- c'est une sociologie / ethnologie du langage,
- c'est une interdiscipline fondée sur le croisement des champs précédents et d'autres encore.

La sociolinguistique fait ainsi l'objet jusque dans les années 1990 de débats ostensibles quant à sa situation parmi les "disciplines" scientifiques (qui sont aussi et surtout des découpages institutionnels, voir ci-après).

1.2 *Linguistique ou sociologie?*

L'un des débats récurrents a consisté à s'interroger sur le classement de la sociolinguistique du côté de la sociologie plutôt que du côté de la linguistique, comme y invitaient clairement son nom préfixé, la similitude de grandes orientations théoriques et méthodologiques, et notamment la "première sociolinguistique" (en tout cas perçue comme telle dans l'espace francophone¹), dite *variationniste* ou *labovienne*, qui utilise manifestement les démarches d'une macro-sociologie quantitative (encore que le Labov de Martha's Vineyard et de Harlem soit davantage ethnographique que celui

¹ C'est cette sociolinguistique qui reste perçue comme *la* sociolinguistique (*sociolinguistics*) dans l'espace anglophone jusqu'à aujourd'hui, celle de Gumperz et Hymes étant plutôt perçue comme une anthropologie que comme une linguistique.

des grands magasins de New-York). Le débat est lancé dès 1976, (Boutet, Fiala, Simonin, 1976). Il se poursuit au début des années 1990 notamment par la publication quasi simultanée de deux volumes de la collection "Que sais-je?", l'un de Calvet (1993) qui y défend l'idée que la (socio)linguistique est *la* seule linguistique acceptable (d'où ces célèbres parenthèses), l'autre d'Achard (1993) qui y défend la distinction tranchée entre une linguistique (uniquement non socio- à ses yeux) et une véritable sociologie du langage. Il est significatif de noter au passage que Calvet a une formation et un poste de linguiste (à Paris V) et Achard une formation et un poste de sociologue (au CNRS)... J'ai moi-même contribué à ce débat (Blanchet, 1994) en discutant ces deux positions et en soutenant celle de Calvet pour les raisons que j'expose plus loin. Peu d'années plus tard, G. Varro (1999) travaille à nouveau la question à propos de deux autres ouvrages, ceux de Boyer (1996) et de Moreau (1997).

Si cette alternative ne semble plus faire l'objet de publications spécifiques depuis les années 2000, elle continue néanmoins d'occuper de nombreux débats entre sociolinguistes —et probablement aussi avec des linguistes non socio-, si l'on en juge par l'exclusion régulière (explicite ou implicite) des questions et approches sociolinguistiques dans des ouvrages de présentation de "la linguistique"² (par exemple Garric, 2001; Paveau et Sarfati, 2003), mais c'est là un débat par défaut. Whitey et Dress-Snooker (2009) ont montré l'importance des effets du débat sur les échanges scientifiques. Le présent volume témoigne bien, d'ailleurs, de l'actualité renouvelée du débat autour du statut disciplinaire de la sociolinguistique, même si le problème est ici posé en priorité en termes de *transdisciplinarité* (qui reste à clarifier).

1.3 *Discipline ou interdiscipline?*

Parallèlement, et surtout dans les années 1990, la sociolinguistique a été largement présentée comme une *interdiscipline*, en partie pour répondre à la question des rapports complexes avec la structuro-linguistique dominante où, majoritairement, on stigmatise (Mounin, 1995 [1974], 302) et on rejette explicitement la sociolinguistique hors de la linguistique (par exemple Moeschler et Reboul, 1994: 33-34 pour qui la sociolinguistique est une "discipline voisine de la linguistique")³.

On a un bon exemple de ce positionnement avec Boyer (1991: 7-9) qui situe

² Que j'appelle *structuro-linguistique* (avec un trait d'union à cause de la longueur du mot et au singulier pour faire simple) et D. de Robillard *technolinguistique* (Blanchet, Calvet et Robillard, 2007; Robillard, 2008). Il s'agit de l'ensemble des approches structuralistes, générativistes et de leurs avatars cognitivistes de "la" Langue conçue comme un système de formes organisées par des règles internes à ce système.

³ On rencontre la même attitude dans le monde anglophone: voir la célèbre déclaration de Chomsky (1977) et Rajendra (1996).

ce "vaste territoire" (je cite) entre cinq polarités "communauté(s) sociale(s) / groupe(s) / réseau(x), sujet(s) / acteur(s) / partenaire(s) langagier(s), langue(s) / dialecte(s), discours / texte(s), pratique(s) de communication", et qui définit la sociolinguistique comme un carrefour entre psychologie sociale, philosophie, ethnologie, sociologie, histoire, psychanalyse et anthropologie. Chez Baylon (1991:12), ce carrefour est désigné comme une "jonction des disciplines" répartie entre les champs "langue et société (sociolinguistique, sociologie du langage, ethnolinguistique), langue et espace (géographie linguistique, dialectologie), langue, espace et société (géolinguistique)". La différence est que, pour Baylon, cette constitution interdisciplinaire est une phase d'émergence qui conduit à la "constitution d'un objet théorique nouveau, *l'anthropologie linguistique*", ce qui renvoie au classement alternatif de la sociolinguistique du côté de la sociologie / anthropologie.

2. Définir l'interdisciplinarité et sa constellation⁴

Mais tout cela soulève au fond la question de la définition de ce qu'est ou de ce que pourrait être une *discipline* et une *interdiscipline*, ainsi que deux notions directement liées, celles de *pluridisciplinarité* et de *transdisciplinarité*.

2.1 *La construction des disciplines*

Une discipline est, pour moi, une triple construction sociale, institutionnelle et scientifique, ces trois polarités interagissant pour la faire émerger et perdurer provisoirement sans que l'on puisse distinguer précisément si une polarité a un rôle plus déterminant ou plus puissant que les autres. Une discipline est ainsi tout autant constituée par la création d'un réseau de relations sociales privilégiées et par un découpage administratif (dont un exemple éloquent est celui des "sections du Conseil National des Universités" (CNU) en France qui gère les carrières des universitaires, la 7^e section étant intitulée *Sciences du langage: linguistique et phonétique générales*), que par des repères scientifiques partagés. Je ne vois aucune discipline de recherche scientifique, en tout cas en Sciences Humaines et Sociales (SHS), qui soit fondée nulle part sur *un* seul objet, *une* théorie unifiée, *une* méthode consensuelle... le tout unanimement partagé⁵. Et c'est heureux, car une hétérogénéité est

⁴ Je reprends ici en les complétant et en les adaptant des paragraphes déjà publiés dans Blanchet, 2011.

⁵ Pour prendre un exemple de discipline incontestée en tant que telle, la psychologie, il est clair que les neuro-psychologues cognitivistes et les cliniciens lacaniens n'ont rien ou presque en commun. Un éminent psychologue cognitiviste me disait ne rien comprendre à la psychologie lacanienne qui, pour lui, est de la philosophie... On connaît aussi les désaccords radicaux entre géographes sociaux et géographes physiques, entre archéologues historiens de l'art et archéologues physiciens, etc.

indispensable à l'élaboration de connaissances nouvelles et aux débats sur ces connaissances, constitutifs de la scientificité (l'unanimité aboutirait à de la croyance dogmatique).

De ce point de vue, une discipline dite scientifique relève bien davantage d'une production d'identité collective que d'une logique scientifique interne, c'est-à-dire d'un sentiment d'appartenance à une communauté (Blanchet et Francard, 2003a et b) issu de la convergence provisoire et mouvante d'une triple reconnaissance

- par qui souhaite appartenir au groupe (identité de référence),
- par le groupe qui reconnaît l'appartenance en son sein (identité d'appartenance),
- par les non membres du groupe qui reconnaissent l'existence du groupe et l'appartenance de telle personne à ce groupe (altérité).

Une discipline de recherche et d'enseignement crée / est créée (en hélice de rétroaction) par une culture et un langage (scientifiques, sociaux, administratifs), par une historicisation d'interactions devenant relations, le tout partiellement partagé (mais jamais totalement).

2.2 *Pluridisciplinarité, interdisciplinarité, transdisciplinarité*

L'*interdisciplinarité* est, pour moi, distincte d'une simple *pluridisciplinarité*. La *pluridisciplinarité*, c'est la présence simultanée de plusieurs disciplines dans un cadre institutionnel ou scientifique donné. Elle fonctionne par juxtaposition de points de vue sur une question donnée. Premier stade avant l'interdisciplinarité, elle n'en est pas la garantie absolue.

L'*interdisciplinarité* consiste plutôt à tisser ensemble des apports venus de diverses disciplines, ce qui implique au minimum d'explicitement comment telle information ou tel concept pris dans tel autre domaine enrichit une recherche. Elle est facilitée par le fait de réunir des travaux partageant explicitement un paradigme de base, des méthodes, des modèles *transdisciplinaires* (cas le plus fréquent). Pour qu'un travail réellement *interdisciplinaire* ait lieu, il faut que des chercheurs de cultures disciplinaires distinctes coopèrent effectivement sur une recherche effectivement commune, chacun apportant de sa discipline une culture (et donc un langage), des discours, des objets, des terrains, des méthodes, des outils conceptuels, des cadres théoriques, des historicités. L'interprétation, la reformulation et le repositionnement de propositions scientifiques émanant d'un champ disciplinaire via le point de vue, le langage, etc., le cadre d'une autre discipline, la confrontation d'observables construits selon des méthodes différentes, produisent des appropriations effectives et de réels recadrages innovants.

L'interdisciplinarité produit une synthèse des apports de démarches complémentaires considérées comme portant toutes, pour notre champ de recherche (les SHS), sur le même objet / sujet, l'Homme et la Société, mais y travaillant par des entrées différentes, et permettant conjointement d'éclairer la complexité de cas observés.

L'incapacité ou l'impossibilité de mettre en œuvre ce tissage, ces échanges, ces confrontations par de trop grandes divergences de fond (de type épistémologique, paradigmatique, etc.), empêche l'interdisciplinarité mais pas la pluridisciplinarité, puisqu'au sein de cette dernière on peut juxtaposer des activités scientifiques qui peuvent être complémentaires voire susciter ensuite de l'interdisciplinarité, mais qui peuvent ne pas être complémentaires: des activités incompatibles et contradictoires par leurs présupposés, leurs objectifs, leurs démarches, comme peuvent l'être en SHS une science expérimentale hypothético-déductive et une science interprétative empirico-inductive, pour reprendre mes étiquettes habituelles (Blanchet, 2000).

La *transdisciplinarité* caractérise une épistémologie, un modèle théorique, un "paradigme", une méthode, un outil, un concept, etc., présent(s) dans diverses disciplines. Par exemple: le positivisme, le structuralisme / le concept de *structure*, l'interactionnisme, le constructivisme, l'analyse systémique et son concept de *système*, la méthode ethnographique ou expérimentale, le concept de *représentation sociale*, la pensée complexe, etc. Mais il ne peut s'agir exactement de la même méthode, du même outil, du même concept, car ceux-ci sont nécessairement adaptés à chaque champ disciplinaire, y font sens dans un réseau de discours et de significations toujours partiellement spécifique. La condition, l'enjeu de l'enrichissement mutuel, résident dans la diversité relative, explicitée et articulée d'apports partiellement distincts, par la libre adaptation à son nouveau contexte de l'élément emprunté. La transdisciplinarité, comme l'interdisciplinarité, est ainsi nécessairement hétérodoxe et les concepts migrants se transforment en étant adaptés à un nouvel environnement. En ce sens, la question ne se pose pas pour moi de savoir si la sociolinguistique est ou pourrait être une *transdiscipline* (notion qui n'a dès lors pas de sens) ou quels sont ses aspects transdisciplinaires, car elle est traversée par des transdisciplinarités multiples (cf. les exemples donnés ci-dessus), comme tous les champs scientifiques, comme toutes les "disciplines", ce qui en constitue l'hétérogénéité. Bien que je propose que l'ensemble des sociolinguistiques s'accorde sur un fondement minimal qui serait grosso modo celui-ci: *les phénomènes⁶ linguistiques sont avant tout⁷*

⁶ J'emploie *phénomène* pour ne pas me limiter à *objet*, *fait* ou *pratique*, afin d'inclure les processus et les approches non positivistes.

⁷ Pour certains sociolinguistes, ce sont en effet aussi des systèmes de formes linguistiques à l'instar des objets que conçoivent et étudient les structuro-linguistes.

des phénomènes sociaux⁸ infiniment hétérogènes et ouverts⁹ intriqués dans l'ensemble des autres phénomènes sociaux, je ne suis pas sûr qu'un accord existe sur les conséquences en profondeur de la façon dont on interprète ce fondement, ce que tend à montrer la pratique de sociolinguistiques différentes (voire divergentes?) dans leurs méthodes, dans leurs théorisations, et bien sûr dans leurs épistémologies.

2.3 *Il n'y a pas d'interdiscipline*

De mon point de vue, il n'y a pas davantage d'interdiscipline que de transdiscipline. Il peut y avoir *transdisciplinarité* (comme développé ci-dessus) ou *interdisciplinarité*, processus qui traversent les disciplines. Mais l'interdisciplinarité n'est pas une *indisciplinarité*: il faut des disciplines distinctes et suffisamment différentes pour qu'elles puissent se croiser et réaliser des apports mutuels, au fond dans une démarche de type comparatiste, dont on sait qu'elle s'applique nécessairement à des éléments à la fois suffisamment semblables et dissemblables pour être comparés.

Que l'interdisciplinarité stimule des innovations qui peuvent conduire à l'émergence de nouvelles disciplines est une chose. Que ces innovations restent des interdisciplines en est une autre, que je ne pense ni effective ni possible, en tout cas dans le cadre épistémologique et terminologique qui est le mien. Dès lors que s'élabore une communauté de chercheur-e-s par des interactions suffisamment récurrentes pour devenir des relations et construire une identité au moins partiellement partagée et reconnue (de façon ternaire, voir ci-dessus), dès lors que cette communauté revendique et/ou se voit reconnue une existence institutionnelle, dès lors que cette communauté élabore et produit des projets de connaissance suffisamment spécifiques, il y a émergence d'une discipline, ce qui n'empêchera pas son hétérogénéité interne comme dans toute construction identitaire.

La désignation par le terme *interdiscipline* me semble surtout une désignation stigmatisante usitée et répandue par les tenants de disciplines plus anciennement instituées ou par ceux qui ont intégré leur hégémonie. On l'a vu clairement en France pour la sociolinguistique par rapport à la structuro-linguistique, et notamment pour de nouvelles sections disciplinaires du CNU: les sciences de l'éducation (n°70) ou les sciences de l'information et de la communication (n° 71), qui continuent d'ailleurs 30 ans après leur création de subir un regard condescendant et des rumeurs désobligeantes dans l'Université française. C'est un discours que je qualifierai volontiers de réactionnaire (refus de l'innovation, du changement) et d'égoïste (une nouvelle discipline risque de capter des

⁸ C'est-à-dire relevant du collectif plutôt que de l'individuel, des interactions plutôt que d'éventuelles structures cognitives ou de règles internes aux systèmes linguistiques.

⁹ A l'inverse de la notion de "système clos" de la structuro-linguistique.

moyens humains et financiers, surtout dans un contexte où ces moyens sont non extensibles et doivent être partagés).

3. Quels positionnements "disciplinaires" pour "la" sociolinguistique?

Reprenons les trois principaux positionnements proposés ou discutés pour la sociolinguistique:

1. c'est une linguistique / une science du langage,
2. c'est une sociologie / ethnologie du langage,
3. c'est une interdiscipline fondée sur le croisement des champs précédents et d'autres encore.

La 3^e proposition me paraît donc irrecevable pour la raison développée ci-dessus, ce qui ne signifie pas, tout au contraire, que je rejette l'interdisciplinarité pour la sociolinguistique. Parce que la sociolinguistique a une conception ouverte des phénomènes qu'elle étudie, elle a d'autant plus besoin d'avoir recours à l'interdisciplinarité, à condition bien sûr de le faire dans une cohérence épistémologique. Le repli de la (structuro)linguistique sur un objet clos et artificiel étudié de façon hyperspécialisée et hors du monde, avec un jargon opaque, qui lui a été vivement reprochée¹⁰ (mettant en question, du coup, sa fonction sociale, en tout cas dans la recherche et l'enseignement supérieur de service public), est précisément un travers grave contre lequel s'inscrit la sociolinguistique (Gadet, 2004).

En revanche on peut la remplacer par la proposition suivante:

3bis. C'est une discipline à part entière.

3.1 *Une discipline à part entière?*

Il me semble qu'on peut ne pas se résoudre à l'alternative entre la première et la deuxième proposition et opter pour une définition englobante du positionnement, selon laquelle la sociolinguistique (avec le degré de généralisation sans doute un peu exagérée qu'implique ce singulier) est en même temps une science du langage centrée sur des phénomènes linguistiques et une science de l'humain et du social centrée sur des phénomènes socio-anthropologiques. Selon l'importance graduelle qu'on accorde aux formes linguistiques, à l'éventualité et à l'importance des contraintes qu'elles exercent sur elles-mêmes, sur les usages linguistique et sur les phénomènes sociaux (ou réciproquement), on pourra mettre

¹⁰ Voir par exemple *Sciences Humaines* n°167, janvier 2006, p. 45.

l'accent sur la sociolinguistique comme science du langage privilégiant une entrée sociale ou comme socio-ethno-anthropologie privilégiant une entrée langagière. Il y a de ce point de vue des sociolinguistiques plutôt linguistiques et d'autres beaucoup plus socio-anthropologiques à la fois d'un point de vue scientifique et communautaire (y compris parce qu'on reconnaît comme sociolinguistes des chercheur-e-s classé-e-s comme sociologues ou anthropologues dans les configurations institutionnelles où ils exercent, par exemple en Amérique du Nord). Dans ce cas, la sociolinguistique serait plutôt une discipline à part, à part entière, qui ne serait ni une sous-partie de la linguistique / des sciences du langage, ni une sous-partie de la sociologie / de l'anthropologie.

Le sentiment de non appartenance à la communauté des linguistes, c'est-à-dire des structuro-linguistes dominants, souvent exprimé par les sociolinguistes francophones (et confirmé par diverses publications, voir ci-dessus), dû à un rejet mutuel, est un indice de plus qui tend à confirmer, à mes yeux, la nécessité de ce statut de plus en plus affirmé de discipline autonome.

3.2 *Une linguistique / une science du langage?*

Cela dit, il ne faut pas sous-estimer les effets des catégorisations institutionnelles et de l'historicité: en France, en Belgique et en Suisse, notamment, les sociolinguistes sont clairement des linguistes de ce point de vue, mais dans une situation de tension simultanée avec les structuro-linguistes. D'après les informations que j'ai pu recueillir en fréquentant des sociolinguistes francophones à travers le monde, il semble que cette situation de conflit sur un territoire scientifico-institutionnel commun soit assez largement répandue (au Canada, en Afrique subsaharienne, notamment¹¹).

Historiquement, c'est bien dans le champ de la recherche en linguistique et en contestation de la structuro-linguistique que la sociolinguistique s'est construite, que cela soit en Europe et en Amérique du Nord, dans le monde anglophone ou francophone notamment.

Cette tension s'exprime soit en complémentarité, soit en concurrence. La structuro-linguistique dominante présente la sociolinguistique comme une marge complémentaire au "noyau dur" de la linguistique qui serait constitué par la syntaxe et la phonologie (les structures, le code, le système, ou nom équivalent). J'ai étudié cela de façon détaillée dans un chapitre de *La linguistique en question* (Blanchet, Calvet et Robillard,

¹¹ Il me semble qu'au Maghreb la situation s'est inversée chez les chercheur-e-s francophones: la sociolinguistique y semble devenue plus répandue, voire dominante, par rapport à la structuro-linguistique, pour des raisons contextuelles trop longues à détailler ici.

2007), je n'y reviens pas. Cette marginalisation fonctionne sous ses deux significations: rejet vers les bords, rejet au delà des bords, comme on l'a vu plus haut, soit en niant la pertinence d'une sociolinguistique, soit en en faisant une autre discipline (version haute) ou (version basse) un ensemble désorganisé de recherches interdisciplinaires.

A l'inverse, la plupart des sociolinguistes affirment, et de plus en plus fortement depuis les années 1990, que la sociolinguistique est une linguistique à part entière, une linguistique alternative (Robillard, 2008), qu'elle est ou devrait être *la* linguistique pour reprendre et regrouper des formulations bien connues de W. Labov, de L.-J. Calvet ou de J.-B. Marcellesi. En ce sens elle est posée comme contradictoire avec le projet d'une structuro-linguistique et le disqualifie en retour; elle est affirmée comme relevant d'une longue historicité qui contribue à son assise (au moins depuis le XIXe siècle voire plus anciennement) et qui est donc comparable à celle de la structuro-linguistique depuis Saussure, comme l'ont montré Calvet (1993), Blanchet, Calvet et Robillard (2007) et Robillard (2008). Dès lors, elle est également posée comme seule véritable linguistique, fondée sur une toute autre conception de ce que sont les "langues", les phénomènes linguistiques, les enjeux de la recherche en linguistique / en sciences du langage (et je ne vois absolument pas comment il pourrait y avoir une complémentarité consensuelle avec la structuro-linguistique puisqu'on ne parle pas ni de la même chose, ni avec les mêmes buts, ni avec les mêmes mots, ni dans un même langage).

Une solution pour sortir de cette tension est bien sûr de faire reconnaître la sociolinguistique comme discipline à part entière, distincte de la (structuro)linguistique, y compris sur le plan institutionnel. On objectera que cela ne ferait que déplacer le problème en instaurant une rivalité entre deux disciplines proches plutôt qu'au sein d'une même discipline institutionnelle. La sociolinguistique y gagnerait pourtant à coup sûr en reconnaissance, au moins institutionnelle mais aussi sociale. Mais ce serait accepter l'abandon du terrain à la structuro-linguistique et la marginalisation par exclusion que certain-e-s cherche à imposer.

Une autre solution est, inversement, d'affirmer l'appartenance disciplinaire de la sociolinguistique à la linguistique / aux sciences du langage, pour poursuivre le débat / combat fondamental qui l'oppose *dans ce champ* et non hors de ce champ, à la structuro-linguistique. Les conséquences de l'alternative structuro-linguistique / sociolinguistique en termes de politique linguistique (ou, mieux, de glottopolitique), de politique éducative, de didactique des langues (ou, mieux, de sociodidactique de la pluralité linguistique), sont énormes. Les enjeux de ce positionnement sont donc largement éthiques, sociaux, politiques..., ce qui importe beaucoup pour des recherches dont les aspects impliqués sont forts (Pierozak et Eloy, 2007).

3.3 Proposition pour conclure: agir et non subir

Le choix entre les deux options (discipline à part entière ou linguistique alternative) n'est certes pas simple. On peut peut-être en sortir avec une solution intermédiaire plus complexe, probablement plus efficace que chacune d'elles.

Pour l'instant, dans les institutions d'enseignement supérieur et de recherche que je connais dans divers pays francophones et dans d'autres (par exemple en Italie, un peu en Allemagne et en Grande-Bretagne), et à l'exception partielle, comme je le disais plus haut, du continent américain, il me semble fort peu probable que l'on puisse faire reconnaître institutionnellement cette nouvelle discipline à part entière que serait alors la sociolinguistique. Et ceci non seulement parce qu'il y aurait de nombreuses résistances institutionnelles (pour la plupart déconnectées du contenu scientifiques, d'ordre surtout économique, administratif, organisationnel), mais aussi (et surtout?) parce que nombre de sociolinguistes n'y adhèreraient pas, se sentant avant tout linguistes, plus ou moins, mais linguistes quand même.

En France, par exemple, si des velléités de sécession d'avec la 7^e section du CNU ont été régulièrement exprimées par des sociolinguistes ou didacticien-ne-s des langues, elles n'ont jamais été suivies d'effet, faute de conviction dans la possibilité de l'obtenir de l'institution universitaire et gouvernementale. Et si les didacticien-ne-s ont une possibilité d'être acceptés en sciences de l'éducation, les sociolinguistes n'en ont à peu près aucune d'être acceptés en sociologie / anthropologie (19^e section du CNU). Quant aux rares sociolinguistes placés en sections de langues (anglais, allemand, langues romanes, etc.), ils peinent à y être reconnus car la grammaire traditionnelle (il y a pire que la structuro-linguistique!) et la littérature y dominant largement. Il est probable que la situation soit plus évolutive dans des univers universitaires et scientifiques moins rigidifiés par des traditions administratives (je pense à la Suisse, à la Belgique, au Canada francophone — cela mériterait une enquête très instructive).

Ainsi, quand début 2011 le ministère français de l'enseignement supérieur et de la recherche a diffusé une *Nouvelle nomenclature de la recherche en SHS* qui regroupe les disciplines reconnues par les universités (le CNU, 7^e section pour nous) et par le CNRS (34^e section pour nous), de nombreux universitaires et chercheur-e-s CNRS en sociolinguistique et en didactique des langues se sont inquiétés de voir leur discipline regroupée sous un nouvel intitulé SHS4 "Esprit humain, langage, éducation", dont l'orientation biologisante et cognitiviste est évidente, puisque ce groupe réunit les "anciennes" disciplines suivantes: sciences cognitives, sciences du langage, psychologie, sciences de l'éducation, Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (!). Plusieurs associations et groupements de chercheurs ont cosigné une lettre aux autorités

concernées dans laquelle ils ont développé l'argumentaire suivant:

"De nombreux enseignants-chercheurs concernés par ces formations ont des réticences face aux orientations cognitivistes, voire les critiquent de manière argumentée. En revanche, il a des liens effectifs, très étroits et de longue date (interventions dans des formations et au sein d'unités et thématiques de recherche communes), avec les groupe SHS2 "Normes, institutions et comportements sociaux" et SHS5 où nous retrouvons des disciplines proches des nôtres et avec lesquelles nous collaborons régulièrement (Science politique, sociologie, anthropologie, ethnologie, information et communication / Langues, littérature, histoire des idées). Le champ des sciences de l'éducation, avec lequel nous travaillons dans nos unités de recherches et nos enseignements, se trouve d'ailleurs ici dans une situation comparable."

Ce courrier se terminait par une demande d'information sur les modalités et les effets de la mise en œuvre de cette nouvelle classification des disciplines. On ne sera pas étonné qu'aucune réponse n'ait été fournie par les deux destinataires, le Président de la Conférence des Présidents d'Universités et celui de la Conférence des Présidents de Sections du CNU (contrairement aux obligations légales de l'administration française) et donc que, pour l'instant, cette proposition de reconfiguration des regroupements disciplinaires qui aurait entre autres pour effet d'éclater les sciences du langage dans 2 ou 3 groupes différents, n'ait connu aucune suite.

Il me semble donc que le positionnement disciplinaire de la sociolinguistique devrait, pour l'instant, être affirmé comme science du langage (ou linguistique, selon les usages) tout en étant affirmé comme une science (du langage) socio-anthropologique, c'est-à-dire non pas comme une interdiscipline et/ou un complément marginal (voire comme un supplément d'âme) de la structuro-linguistique, mais comme projet scientifique solide, contradictoire et alternatif. Une tendance forte s'est d'ailleurs affirmée en ce sens depuis les années 2000 (voir les ouvrages – y compris collectifs – suivants: Blanchet, 2000; Blanchet, Calvet et Robillard, 2007; Blanchet et Robillard, 2003; Boudreau et al., 2002; Bulot, 2004; Calvet, 1999 et 2004; Heller, 2002; Robillard, 2008).

Bibliographie

- Achard, P. (1993): La sociologie du langage. Paris (PUF "Que sais-je?" 2720).
- Baylon, C. (1991): Sociolinguistique, société, langue, discours. Paris (Nathan).
- Blanchet, Ph. (1994): Sociologie ou linguistique? Considérations sur les problèmes épistémologiques du concept de 'langue' à propos de deux nouveaux ouvrages. In: Cahiers de l'Institut de Linguistique de Louvain, 20 3-4, 81-88.

- Blanchet, Ph. (2000): *La Linguistique de terrain. Méthode et théorie. Une approche ethno-sociolinguistique*. Rennes (Presses Universitaires de Rennes).
- Blanchet, Ph. (2008): Evolutions méthodologiques, théoriques et épistémologiques de la 'dialectologie' en France (et ailleurs). In: Raimondi, G. & Revelli, L.: *La dialectologie aujourd'hui*. Alessandria (Dell'Orso), 13-18.
- Blanchet, Ph. (2011): La question des transferts méthodologiques interdisciplinaires. In: Blanchet, Ph. & Chardenet, P. (Dir.): *Guide pour la recherche en didactique des langues et des cultures. Approches contextualisées*. Montréal / Paris (Agence Universitaire de la Francophonie / Editions des Archives Contemporaines), 71-72.
- Blanchet, Ph. et Francard, M. (2003a): "Appartenance (sentiment d')" in Ferréol, G. et Jucquois, G. (Dir.), *Dictionnaire de l'altérité et des relations interculturelles*. Paris (A. Colin) 18-25.
- Blanchet, Ph. & Francard, M. (2003b): Identités culturelles. In: Ferréol, G. & Jucquois, G. (Dir.): *Dictionnaire de l'altérité et des relations interculturelles*. Paris (A. Colin), 155-161.
- Blanchet, Ph. & Robillard, D. de (Dir.) (2003): *Langues, contacts, complexité. Perspectives théoriques en sociolinguistique*. Rennes (Presses Universitaires de Rennes).
- Blanchet, Ph., Calvet, L.-J. & Robillard, D. de (2007): *Un siècle après le Cours de Saussure, la Linguistique en question*. Paris (L'Harmattan) en ligne sur <http://www.u-picardie.fr/LESCLaP/spip.php?rubrique55>.
- Boudreau, A., Dubois, L., Maurais, J. & Mc Connel G. (2002): *L'Ecologie des langues*. Paris / Montréal (L'Harmattan).
- Boutet, J., Fiala J.-P. & Simonin, J. (1976): Sociolinguistique ou sociologie du langage? In: *Critique*, 344, 68-85.
- Boyer, H. (1991): *Eléments de sociolinguistique, langue, communication et société*. Paris (Dunod).
- Boyer, H. (Dir.) (1996): *Sociolinguistique: territoire et objets*. Neuchâtel (Delachaux et Niestlé).
- Bulot, T. & Bauvois, C. (2004): Présentation générale. La sociolinguistique urbaine: une sociolinguistique de crise? Premières considérations. In: Bulot, T. (Dir.): *Lieux de ville et identité (perspectives en sociolinguistique urbaine)*. Paris (L'Harmattan), 7-12.
- Calvet, L.-J. (1993): *La sociolinguistique*. Paris (PUF "Que sais-je?" 2731).
- Calvet, L.-J. (1999): *Pour une écologie des langues du monde*. Paris (Plon).
- Calvet, L.-J. (2004): *Essais de linguistique. La langue est-elle une invention des linguistes?* Paris (Plon).
- Chaudenson, R. & Carayol, M. (1979): Essai d'analyse implicationnelle d'un continuum linguistique. In: Wald, P. & Manessy, G. (Éds.): *Plurilinguisme. Normes, situations, stratégies*. Paris (L'Harmattan), 129-172.
- Chomsky, N. (1977): *Dialogues avec Mitsou Ronat*. Paris (Flammarion).
- Gadet, F. (2004): "Mais que font les sociolinguistes ?", *Langage et Société* n° 107, p. 83-94.
- Garric, N. (2001): *Introduction à la linguistique*. Paris (Hachette).
- Gumperz, J. (1989a): *Sociolinguistique interactionnelle. Une approche interprétative*. Paris (L'Harmattan).
- Gumperz, J. (1989b): *Engager la conversation, introduction à la sociolinguistique interactionnelle*. Paris (Minuit).
- Heller, M. (2002): *Eléments d'une sociolinguistique critique*. Paris (Didier).
- Hymes, D. (1982): *Vers la compétence de communication*. Paris (Didier).
- Labov, W. (1976): *Sociolinguistique*. Paris (Minuit).
- Marcellesi, J.-B. & Gardin, B. (1974): *Introduction à la sociolinguistique, la linguistique sociale*. Paris (Larousse).
- Moeschler, J. & Reboul, A. (1994): *Dictionnaire encyclopédique de pragmatique*. Paris (Seuil).

- Moreau, M.-L. (Ed.) (1997). *Sociolinguistique, concepts de base*. Bruxelles (Mardaga).
- Mounin, G. (1995): *Dictionnaire de la linguistique*. Paris (PUF) [édition originale 1974].
- Paveau, M.-A. & Sarfati, G.-E. (2003): *Les grandes théories de la linguistique*. Paris (A. Colin).
- Pierozak, I. & Eloy, J.-M. (Éds.) (2007): *Intervenir: appliquer, s'impliquer?* Paris (L'Harmattan).
- Prudent, L.-F. (1981): Diglossie et Interlecte. In: *Langages*, 61, 13-38.
- Rajendra, S. (1996): *Lectures against sociolinguistics*. Berne (Peter Lang).
- Robillard, D. de (2008): *Perspectives alterlinguistiques*. Paris (L'Harmattan).
- Varro, G. (1999): 'Sociolinguistique' ou 'sociologie du langage'? Toujours le même vieux débat? A propos de deux ouvrages intitulés *Sociolinguistique*. In: *Langage et Société*, 88, 91-97.
- Whitey, F. P. and Dress-Snooker, D. D., 2009, *Rates of breeting interactions by self performization tensity (the TILFB operating concept)*, Joyfield, Winter Squirrel Press.